

**ARRÊTÉ DEP-2024-003 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES À LA PERSONNE**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 11 mai 2011 portant création du baccalauréat professionnel Accompagnement soins et services à la personne ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2024-1000 conjoint nommant les présidents de juries aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel accompagnement soins et services à la personne pour la session 2024 pour les départements de la Seine Saint Denis et de la Seine et Marne dans l'académie de Créteil, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Valérie PROUILLE, enseignante-chercheuse

Présidente adjointe :

Madame Amal BACHAR, enseignante

Enseignantes :

Madame Sabine CHAGNEAU

Madame Justine ECHE

Madame Ines BOUYAGUI

Madame Axelle MOCIK

Professionnels :

Monsieur Jean-Alexandre CALIAPERMAL-DARMALIN

Madame Geneviève RAMONET

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.


Frédéric MULLER